



LES DÉCHÈTERIES-RECYCLERIES



carte d'accès
obligatoire pour
entrer sur le site

**Du 1^{er} janvier au 29 juin et
du 1^{er} septembre au 31 décembre 2025**

Localisation	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
Fontenay-le-Comte Bd des Champs Marot	8h45-12h15 13h45-17h15	8h45-12h15 13h45-17h15	8h45-12h15 13h45-17h15	FERMÉ	8h45-12h15 13h45-17h15	8h45-12h15 13h45-17h15
Benet LD Château Gaillard	14h15-17h15	FERMÉ	9h30-12h15 14h15-17h15	9h30-12h15 14h15-17h15	9h30-12h15	9h30-12h15 14h15-17h15
Saint-Hilaire-des-Loges ZA Fief aux moines	FERMÉ	9h30-12h15	14h15-17h15	9h30-12h15	14h15-17h15	9h30-12h15
Vix Rue du stade	FERMÉ	9h30-12h15 14h15-17h15	9h30-12h15	14h15-17h15	9h30-12h15 14h15-17h15	14h15-17h15
L'Hermenault 151 Rte de Petosse	9h30-12h15	14h15-17h15	9h30-12h15 14h15-17h15	9h30-12h15 14h15-17h15	9h30-12h15 14h15-17h15	9h30-12h15 14h15-17h15



**Heures d'affluence
(en moyenne)**
10h-12h / 14h-16h



ATTENTION

fermeture de la
barrière d'entrée
10 min avant la
fermeture du site.

Réutilisable ?

déposez dans les
caisses de réemploi
ou dans la recyclerie
sur place.

Préparez, trieux,
pour gagner du
temps et limiter les
embouteillages.

Arrimez votre
chargement pour
éviter les envois.

*fermé les dimanches
et jours fériés*

Du 30 juin au 31 août 2025

Localisation	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
Fontenay-le-Comte Bd des Champs Marot	7h30-15h	7h30-15h	7h30-15h	FERMÉ	7h30-15h	7h30-15h
Benet LD Château Gaillard	8h-13h30	FERMÉ	8h-13h30	8h-13h30	8h-13h30	8h-13h30
Saint-Hilaire-des-Loges ZA Fief aux moines	FERMÉ	8h-13h30	FERMÉ	8h-13h30	FERMÉ	8h-13h30
Vix Rue du stade	FERMÉ	8h-13h30	8h-13h30	FERMÉ	8h-13h30	8h-13h30
L'Hermenault 151 Rte de Petosse	8h-13h30	FERMÉ	8h-13h30	8h-13h30	8h-13h30	8h-13h30



LES RESSOURCERIES VÉGÉTALES

Xanton-Chassenon et Puy-de-Serre (gestion communale)

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025

Localisation	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
XANTON-CHASSENON Chemin du désert (46.441610, -0.699859)	FERMÉ	FERMÉ	14h-17h	FERMÉ	FERMÉ	9h-12h
PUY-DE-SERRE Rue de la Vendée (46.555990, -0.651596)	8h-17h30	FERMÉ	8h-17h30	FERMÉ	8h-17h30	9h30-17h30

Fontenay-le-Comte

**Du 1^{er} janvier au 29 juin et
du 1^{er} septembre au 31 décembre 2025**

Localisation	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
FONTENAY-LE-COMTE Rue du Colonel Dumont-St-Priest (46.451906, -0.790249)	FERMÉ	FERMÉ	8h45-12h15 13h45-17h15	FERMÉ	13h45-17h15	8h45-12h15 13h45-17h15

Du 30 juin au 31 août 2025 (FERMÉ du 14 juillet au 17 août)

Localisation	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
FONTENAY-LE-COMTE Rue du Colonel Dumont-St-Priest	FERMÉ	FERMÉ	7h30-15h	FERMÉ	7h30-15h	7h30-15h

Accès gratuit.

Séparez les
branches, les feuilles
et les résidus de
jardin pour faciliter
le broyage.

ATTENTION

fermeture de la
barrière d'entrée
10 min avant la
fermeture du site.

*fermé les dimanches
et jours fériés*

janvier	février	mars	avril	mai	juin	
Ma 7	Ma 4	Ma 4	Ma 1	Ma 6	Ma 3	
Ma 14	Ma 11	Ma 11	Ma 8	Ma 13	Me 11	
Ma 21	Ma 18	Ma 18	Ma 15	Ma 20	Ma 17	
Ma 28	Ma 25	Ma 25	Me 23	Ma 27	Ma 24	
			Ma 29			
juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	janv. 2026
Ma 1	Ma 5	Ma 2	Ma 7	Ma 4	Ma 2	Ma 6
Ma 8	Ma 12	Ma 9	Ma 14	Me 12	Ma 9	Ma 13
Me 16	Ma 19	Ma 16	Ma 21	Ma 18	Ma 16	Ma 20
Ma 22	Ma 26	Ma 23	Ma 28	Ma 25	Ma 23	Ma 27
Ma 29		Ma 30			Ma 30	

= jour de
collecte
inhabituel
car jour férié
en semaine

= jour de collecte inhabituel car jour férié en semaine

LÉGENDE

	Ordures ménagères
	Emballages recyclables
Ma	= Mardi
Me	= Mercredi

Collecte jour coloré à partir de 13h, sortir le bac le matin à partir de 7h
Merci de présenter votre bac POIGNÉE vers la rue, nos agents le replaceront poignée vers le domicile.

En cas d'intempéries (verglas, neige, tempête) et canicule, le Sycodem se réserve le droit de protéger ses agents : **consultez sycodem.fr et Facebook pour connaître les modifications.**



Consultez www.sycodem.webusager.fr et suivez votre consommation du service en ligne. Pour vous aider, vous pouvez aussi cocher ☒ vos sorties de bacs sur ce calendrier.

N'échangez pas vos bacs : vos poubelles portent un numéro unique gravé sur leur cuve. Vous les retrouverez sur vos factures de redevance. Pour qu'elle soit exacte, veillez à bien utiliser votre bac et pas celui du voisin !



UN BON GESTE DE TRI = UNE VALORISATION ASSURÉE !

(recyclage de la matière ou valorisation énergétique)

TOUS les emballages ménagers vides se trient (à déposer en vrac dans le bac ou le conteneur jaune).

Un doute ? Consultez www.trivalis.fr, rubrique **TRIVAOU**

CITEO
Donnons ensemble une nouvelle vie à nos produits

EMBALLAGES

Tous les Emballages ménagers



A déposer en vrac dans votre bac jaune ou dans le conteneur d'emballages



VERRE

Bouteilles, pots et bocaux, sans capsules, sans bouchons, ni couvercles



A déposer en vrac dans le conteneur à verre



PAPIER

Tous les papiers



A déposer en vrac dans le conteneur à papiers



BIODÉCHETS

Biodéchets d'origine végétale, restes alimentaires, essuie-tout, sachets de thé, filtres à café, cendre froide, copeaux de bois...



A déposer dans le composteur du jardin

